

1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

Designer en communication visuelle

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

Dans le domaine de la réalisation d'un avant-projet de travail le candidat est en mesure :

- Analyser les besoins du client.
- Maîtriser la mise en place d'une méthodologie de travail.
- Chiffrer un coût de création et de réalisation et assurer la réalisation du cahier des charges.

Dans le domaine de la conception du projet de création, le candidat doit:

- Réaliser des recherches documentaires sur la concurrence, sur l'antériorité, sur les nouvelles tendances.
- Passer de l'idée conceptuelle aux premières maquettes.

Dans le domaine de la réalisation du projet de création, le candidat doit :

- Manager une équipe. .
- Conduire un projet. .
- Concevoir des visuels. .

Dans le domaine de la finalisation du projet, le candidat doit:

- Vérifier l'adéquation entre le projet finalisé et les exigences du cahier des charges.
- Présenter le projet au client.
- Contrôler la qualité du travail.

Le candidat est capable de s'engager dans une création d'entreprise. Le candidat doit:

- Maîtriser le montage de projet.
- Gérer une entreprise.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

Le métier de concepteur en communication visuelle peut s'exercer dans un grand nombre de structures :

- Les agences de publicité
- Les studios de création graphique
- Le service communication/publicité d'une entreprise
- Les agences de communication
- Les agences web
- Les maisons d'édition
- Les rédactions de presse
- Les SSII (Société de Service Informatique)

Beaucoup de professionnels travaillent également en indépendant. Dans ce cas, les graphistes peuvent être en freelance ou avoir le statut d'auto-entrepreneur. Ils peuvent travailler en direct pour des clients ou travailler pour des studios graphistes/agences de communication.

De nombreux secteurs d'activité sont concernés par ces métiers, et pas seulement ceux de la publicité, du design ou de l'architecture, on compte aussi de nombreuses entreprises du tertiaire ou encore de l'industrie (aéronautique, automobile,...) qui font appel à ces professionnels de la communication.

Type d'emploi accessibles :

- Graphiste
- Infographiste
- Directeur artistique
- Webdesigner
- Illustrateur
- Photographe
- Plasticien

Code(s) ROME :

E1205 - Réalisation de contenus multimédias

Références juridiques des réglementations d'activité :

-

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)
Nom légal certificateur(s) :

AGR l'école de l'image

Système de notation / conditions d'octroi
Modalités d'évaluation :

-

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

-

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 6

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

 France compétences
11 rue Scribe 75009 Paris

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation
Accords internationaux de reconnaissance des qualifications
Base légale

Date de décision d'enregistrement : -

Durée de l'enregistrement : -

Date d'échéance de l'enregistrement : 14/04/2015

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Par expérience	Oui
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

-

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass>

